

Tél. : (+352) 341 342 202 Fax : (+352) 341 342 342

20 décembre 2013

Cher actionnaire,

**Schroder International Selection Fund – Conservative Portfolio
Fusion avec Schroder International Selection Fund – Global Multi-Asset Income**

Nous vous écrivons pour vous informer qu'à compter du 3 février 2014 (**la Date effective**), Schroder International Selection Fund (la **Société**) – Conservative Portfolio (le **Compartiment absorbé**) fusionnera avec Schroder International Selection Fund – Global Multi-Asset Income (le **Compartiment absorbant**) (la **Fusion**). Les actionnaires du Compartiment absorbé recevront la contre-valeur en actions du Compartiment absorbant en lieu et place de leurs actions actuelles du Compartiment absorbé.

Objectifs et politiques d'investissement

L'objectif prioritaire du Compartiment absorbé consiste à générer un rendement total alors que le Compartiment absorbant vise à générer une croissance du revenu et du capital. Tous deux relèvent de la même catégorie d'indicateur synthétique de risque et de rendement¹. Le Compartiment absorbant présente un biais en faveur de la génération de revenu. Il vise cet objectif en investissant dans une large gamme de catégories d'actifs du monde entier, réduisant à cette occasion la volatilité et le risque qui peuvent découler de l'investissement dans une catégorie d'actifs individuelle. Il met l'accent sur les actions et obligations de première qualité afin de générer un revenu supérieur et plus durable associé à un risque moindre.

Modifications apportées aux catégories d'actions et à la commission de gestion annuelle

Le tableau ci-après résume les commissions de gestion annuelles (**CGA**) et les charges courantes (les **CC**) des catégories d'actions du Compartiment absorbé et absorbant. Veuillez noter que les CC intègrent la CGA et toutes les autres charges et dépenses. Il n'y a pas de catégorie d'actions D équivalente au sein du Compartiment absorbant ; ainsi la catégorie d'actions D du Compartiment absorbé fusionnera au sein de la catégorie d'actions A1 du Compartiment absorbant.

Catégorie d'actions	Compartiment absorbé		Compartiment absorbant	
	CGA	CC ²	CGA	Estimation CC ²
A1	0,50 %	1,77 %	1,25 %	2,09 %
C	0,50 %	1,17 %	0,75 %	0,99 %
D	0,50 %	2,17 %	Plus émise	

¹ L'indicateur synthétique de risque et de rendement (« SRRI ») définit la catégorie de risque du Compartiment dans son document d'information clé pour l'investisseur (« DICI ») et se calcule sur la base de la volatilité des rendements.

² Les pourcentages indiqués s'entendent sur une base annuelle et sont calculés en fonction de la valeur liquidative par action. Les CC comprennent, s'il y a lieu, la commission de distribution, la commission de services aux actionnaires, la commission de gestion et les autres charges d'administration, dont les frais d'administration de fonds et les frais de dépositaire et d'agent de transfert. Elles tiennent compte des commissions de gestion et des coûts d'administration des fonds de placement sous-jacents en portefeuille. Les CC s'entendent au 31 octobre 2013 pour le Compartiment absorbé. Les CC du Compartiment absorbant constituent une estimation post-fusion.

Heure limite de réception des ordres et des délais de règlement des souscriptions et rachats

L'heure limite de réception des ordres du Compartiment absorbant est fixée à 13h00, heure de Luxembourg, le jour de transaction et les ordres parvenant à Schroder Investment Management (Luxembourg) S.A. (la **Société de gestion**) avant ladite heure limite de réception des ordres seront exécutés ce jour-là. Le délai de règlement des souscriptions et rachats est de trois jours ouvrables suivant un jour de transaction.

Un tableau comparatif des principales caractéristiques du Compartiment absorbé et du Compartiment absorbant (y compris les modifications apportées aux catégories d'actions) figure en annexe de la présente lettre.

Fusion

Le présent avis de Fusion est requis en vertu de la loi luxembourgeoise.

Nous pensons que le Compartiment absorbant, lancé le 18 avril 2012, offre l'opportunité de générer un revenu et de réaliser une croissance à long terme via une approche d'investissement multi-actifs directe mettant l'accent sur la qualité et le revenu durable.

— Coûts et dépenses de la Fusion

Les frais de constitution du Compartiment absorbé ont été entièrement réglés. Les dépenses inhérentes à la Fusion, notamment les frais légaux, de conseil et administratifs, seront prises en charge par la Société de gestion. À compter du 20 décembre 2013, en vue d'intégrer les coûts de transaction afférents à la cession de tout investissement qui serait inapproprié au sein du portefeuille du Compartiment absorbant, ou ceux associés aux ordres de rachat ou de conversion reçus au cours de la période précédant la Fusion, la valeur liquidative par action du Compartiment absorbé sera ajustée à la baisse lors de chaque sortie nette par le biais d'un ajustement dilutif. Dans le cas improbable d'entrées nettes dans le Compartiment absorbé au cours de cette période, la valeur liquidative par action sera ajustée à la hausse. Les coûts associés aux mouvements de portefeuille requis pour l'alignement du portefeuille du Compartiment absorbé avec celui du Compartiment absorbant générés entre le 20 décembre 2013 et la date de la Fusion seront comptabilisés dans le calcul, pour cette période, des valeurs liquidatives par action. De plus amples informations relatives aux ajustements dilutifs figurent dans le Prospectus de la Société, à la section 2.4 « Calcul de la valeur liquidative ».

— Ratio de conversion, traitement du revenu cumulé et conséquences de la Fusion

À la Date effective, l'actif net du Compartiment absorbé sera transféré dans le Compartiment absorbant. En contrepartie des actions de chaque catégorie qu'ils détiennent au sein du Compartiment absorbé, les actionnaires recevront un nombre d'actions de la même catégorie au sein de la catégorie correspondante (tel que décrit à la section « Modifications apportées aux catégories d'actions et à la commission de gestion annuelle » ci-avant) du Compartiment absorbant pour une valeur équivalente, déterminée sur la base de la valeur liquidative par action du Compartiment absorbé et du Compartiment absorbant à la Date effective.

Tout revenu accumulé au titre des actions du Compartiment absorbé au moment de la Fusion sera intégré au calcul de la valeur liquidative par action finale du Compartiment absorbé et ledit revenu ainsi accumulé sera comptabilisé après la Fusion dans la valeur liquidative par action du Compartiment absorbant.

Vous deviendrez de ce fait un actionnaire du Compartiment absorbant, dans la catégorie d'actions correspondant à votre participation actuelle dans le Compartiment absorbé. Si vous détenez une participation dans la catégorie d'actions D, vous deviendrez un actionnaire de la catégorie d'actions A1.

Vos actions au sein du Compartiment absorbant pourront faire l'objet de transactions à partir du 4 février 2014, jour de transaction dont l'heure limite de réception des ordres est fixée à 13h00, heure de Luxembourg, à la même date.

— **Droits des actionnaires concernant le rachat/la conversion**

Si vous ne souhaitez pas détenir d'actions du Compartiment absorbant à compter de la Date effective, vous pouvez, à tout moment et ce jusqu'au jour de transaction du 27 janvier 2014 inclus, demander le rachat de votre participation au sein du Compartiment absorbé ou la conversion de celles-ci dans un autre compartiment Schroder.

Nous exécuterons gratuitement vos ordres de rachat ou de conversion conformément aux dispositions du Prospectus de la Société. Toutefois, dans certains pays, les agents payeurs, banques correspondantes ou autres intervenants locaux peuvent appliquer des frais de transaction. Il se peut en outre que l'heure limite de réception des ordres locale qu'ils appliquent soit antérieure à celle susmentionnée. Nous vous recommandons, de ce fait, de vous renseigner auprès de ces intervenants afin de vous assurer que vos instructions leur parviennent avant la date et heure limites de réception des ordres, soit 13h00, heure de Luxembourg, le 24 janvier 2014.

Les souscriptions ou conversions au profit du Compartiment absorbé émanant de nouveaux investisseurs ne seront plus acceptées après l'heure limite de réception des ordres du 20 décembre 2013. Pour permettre aux actionnaires existants d'avoir suffisamment de temps pour adapter leur plan d'épargne à versements périodiques et autres facilités similaires, les souscriptions ou conversions en faveur du Compartiment absorbé seront acceptées jusqu'au 27 janvier 2014 (l'heure limite de réception des ordres étant fixée à 13h00 le 24 janvier 2014).

— **Fiscalité**

La conversion d'actions au moment de la Fusion et/ou le rachat ou la conversion d'actions avant la Fusion pourrai(en)t avoir un impact sur votre situation fiscale. Nous vous recommandons, par conséquent, de solliciter les conseils d'un professionnel.

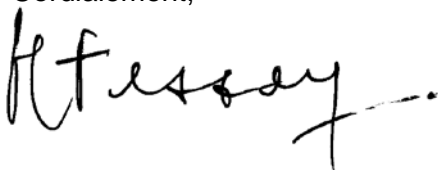
— **Informations supplémentaires**

Nous recommandons aux actionnaires de lire le document d'information clé pour l'investisseur (le **DICI**) du Compartiment absorbant accompagnant la présente lettre. Le DICI ci-joint correspond au DICI du Compartiment absorbant présentant des informations relatives à la catégorie d'actions aux CC les plus élevées (la catégorie d'actions A1), laquelle peut ne pas être celle que vous détenez à la Date effective. Il n'est exact qu'à la date de la présente lettre. Le DICI présentant des informations exactes à la Date effective sera disponible, de même que les DICI de toutes les autres catégories d'actions disponibles, à l'adresse suivante www.schroders.lu à compter de la Date effective. Le Prospectus SISF est également disponible à cette adresse.

Un rapport d'audit sera préparé par le réviseur d'entreprises agréé en lien avec la Fusion et sera disponible, gratuitement, sur demande, auprès de la Société de gestion.

Nous espérons que vous déciderez de conserver vos investissements dans le Compartiment absorbant après la Fusion. Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à contacter votre bureau Schrodgers local, votre conseiller professionnel habituel ou la Société de gestion au (+352) 341 342 212.

Cordialement,



Noel Fessey
Signataire autorisé



Gary Janaway
Signataire autorisé

Annexe

Tableau comparatif des principales caractéristiques

Le tableau suivant compare les principales caractéristiques du Compartiment absorbé et du Compartiment absorbant. Tous deux sont des Compartiments de Schroder International Selection Fund. De plus amples détails figurent dans le Prospectus et il est également recommandé aux actionnaires de consulter le DICI du Compartiment absorbant accompagnant la présente lettre.

	Compartiment absorbé Schroder International Selection Fund – Conservative Portfolio	Compartiment absorbant Schroder International Selection Fund – Global Multi-Asset Income
Objectif et politique d'investissement du Prospectus	<p>Objectif d'investissement :</p> <p>Le Compartiment présentera un profil de risque faible à moyen visant à produire un rendement total, principalement par le biais d'investissements dans des fonds de placement (notamment des Compartiments de la Société) investissant dans des actions et des titres de créance négociés dans le monde entier et dans des liquidités, ainsi que par le biais d'investissements directs dans ces types d'actifs et/ou via des instruments dérivés financiers. Le Compartiment peut également obtenir une exposition aux catégories d'actifs alternatives.</p>	<p>Objectif d'investissement :</p> <p>Réaliser un revenu et une croissance du capital à moyen et long terme en investissant principalement dans des actions et des titres à revenu fixe mondiaux, directement ou indirectement, via des fonds de placement ou des instruments dérivés financiers (y compris, mais sans s'y limiter, des futures, des options et des swaps de défaut de crédit).</p> <p>Politique d'investissement :</p> <p>Le Compartiment s'appliquera à atteindre l'objectif d'investissement par une allocation active entre des actions de sociétés mondiales qui affichent des rendements intéressants et des paiements de dividendes stables, des obligations du monde entier et d'autres titres à taux fixe et variable (y compris, mais sans s'y limiter, des titres adossés à des actifs et des titres adossés à des créances hypothécaires) émis par des gouvernements, par leurs agences, par des organisations supranationales et par des entreprises émettrices qui affichent des rendements intéressants, des liquidités (qui seront traitées comme une catégorie d'actifs distincte et utilisées pour limiter le risque de baisse en cas de conditions de marché défavorables, si nécessaire) et des catégories d'actifs alternatives indirectement par le biais de fonds indiciaires négociés (ETF), de REIT et/ou de transactions sur des dérivés éligibles.</p> <p>Les titres adossés à des actifs et ceux adossés à des créances hypothécaires ne dépasseront pas 20 % de l'actif net du Compartiment. Le Compartiment n'investira pas plus de 10 % dans des fonds de placement</p>

	Compartiment absorbé Schroder International Selection Fund – Conservative Portfolio	Compartiment absorbant Schroder International Selection Fund – Global Multi-Asset Income
		de type ouvert. Pour réaliser son objectif principal, le Compartiment peut également prendre des positions de change actives via des contrats de change à terme ou les instruments susmentionnés. Le compartiment peut investir une part importante de son actif dans des titres de catégorie <i>non-investment grade</i> ou sans notation.

	Compartiment absorbé Schroder International Selection Fund – Conservative Portfolio	Compartiment absorbant Schroder International Selection Fund – Global Multi-Asset Income
Objectifs et politique d'investissement du DICI	<p>Objectifs :</p> <p>Le Compartiment cherche à générer une croissance du capital et du revenu.</p> <p>Politique d'investissement :</p> <p>Au moins les deux tiers du Compartiment seront investis dans d'autres fonds qui investissent dans des actions et obligations et/ou instruments du marché monétaire qui s'échangent dans le monde entier.</p> <p>Ce Compartiment est destiné aux investisseurs à la recherche d'un produit souple leur donnant accès à une large gamme d'actifs et de marchés financiers. Le Compartiment cherche à dégager des rendements attrayants sur le long terme en mélangeant une sélection diversifiée de fonds gérés par Schrodgers et d'autres gestionnaires. Cette approche « fonds de fonds » nous permet de piocher dans un creuset d'idées d'investissement du secteur. Le portefeuille est le portefeuille présentant le risque le plus faible de la gamme et met l'accent sur des actifs à moindre risque tels que des obligations, bien qu'il soit également exposé quelque peu aux actions.</p> <p>Le Compartiment peut aussi investir directement dans des actions, des obligations, des instruments du marché monétaire et détenir des liquidités en dépôt.</p> <p>Le Compartiment peut rechercher une exposition à des catégories d'actifs alternatives, telles que l'immobilier, les matières premières, les hedge funds et le capital-risque.</p> <p>Les instruments dérivés peuvent être utilisés pour atteindre l'objectif d'investissement, réduire le risque ou gérer le Compartiment de manière plus efficiente.</p>	<p>Objectifs :</p> <p>Le Compartiment cherche à générer une croissance du revenu et du capital.</p> <p>Politique d'investissement :</p> <p>Au moins les deux tiers du Compartiment (hors liquidités) seront investis directement dans des actions et des obligations de sociétés du monde entier, des obligations et des devises d'États et d'agences gouvernementales du monde entier ou indirectement par le biais de fonds et d'instruments dérivés. Les obligations peuvent comprendre des titres adossés à des actifs et des titres adossés à des créances hypothécaires. Le Compartiment n'investira pas plus de 10 % dans des fonds.</p> <p>Le Compartiment vise à générer un niveau de revenu durable. Il investit dans une large gamme d'actifs du monde entier et cherche à identifier des sources de revenus attrayantes tout en diversifiant les risques. L'allocation régionale et la répartition des catégories d'actifs peuvent varier au fil du temps.</p> <p>Le Compartiment peut également détenir des liquidités. Les instruments dérivés et liquidités peuvent être utilisés pour atteindre l'objectif d'investissement, réduire le risque ou gérer le Compartiment de manière plus efficiente.</p>
Indicateur synthétique de risque et rendement (SRII)	Catégorie 4	Catégorie 4
Publications relatives aux risques au sein du	Techniques financières/objectifs des instruments dérivés : il ne	Techniques financières/objectifs des instruments dérivés : il ne

	Compartiment absorbé Schroder International Selection Fund – Conservative Portfolio	Compartiment absorbant Schroder International Selection Fund – Global Multi-Asset Income
DICI	<p>saurait être garanti qu'un contrat financier dérivé réalise son objectif de revenu même si les modalités du contrat sont totalement satisfaites.</p> <p>Risque opérationnel/tiers : les activités du Compartiment dépendent de tiers dont la défaillance ou les pertes peuvent affecter la valorisation des investissements.</p> <p>Risque de liquidité/risque de liquidité de fonds de fonds : le Compartiment investit dans d'autres fonds et sa liquidité est indexée sur la liquidité de ces fonds sous-jacents. Si les organismes sous-jacents suspendent ou diffèrent le paiement des produits de rachat, la capacité du Compartiment à répondre aux demandes de rachat peut également être affectée.</p>	<p>saurait être garanti qu'un contrat financier dérivé réalise son objectif de revenu même si les modalités du contrat sont totalement satisfaites.</p> <p>Risque opérationnel/tiers : les activités du Compartiment dépendent de tiers dont la défaillance ou les pertes peuvent affecter la valorisation des investissements.</p> <p>Risque de crédit/titres adossés à des actifs (ABS)/titres adossés à des créances hypothécaires (MBS) : Il se peut que les MBS ou ABS ne puissent pas percevoir la totalité des montants leur étant dus par des emprunteurs sous-jacents.</p> <p>Risque de crédit/titres de créance : l'émetteur d'un titre peut ne pas être en mesure de servir les intérêts et de rembourser le capital à ses créanciers en temps voulu. Cette situation affectera la notation de crédit de ces titres.</p> <p>Risque de crédit/qualité <i>non-investment grade</i> : les titres <i>non-investment grade</i> verseront généralement des rendements plus élevés que les titres à notation plus élevée mais seront soumis à un risque de marché, de crédit et de défaut plus important.</p>
Profil de l'investisseur type	Le Compartiment conviendra aux investisseurs qui recherchent un portefeuille prudent avec une exposition limitée aux opportunités de croissance offertes par les investissements en actions.	Le Compartiment conviendra aux investisseurs qui recherchent un revenu stable combiné à une croissance du capital au travers d'investissements dans un éventail de catégories d'actifs.
Catégorie du Compartiment	Compartiment multi-gestionnaires	Compartiment multi-actifs
Devise du Compartiment	USD	USD
Date de lancement	2 juillet 2012	18 avril 2012
Encours total du Compartiment au 31 octobre 2013	64,8 millions USD	3,7 milliards USD
Heure limite de réception des ordres et des délais de	Les ordres doivent parvenir à la Société de gestion avant 13h00, heure de Luxembourg, un jour	Les ordres doivent parvenir à la Société de gestion avant 13h00, heure de Luxembourg le jour de

	Compartiment absorbé Schroder International Selection Fund – Conservative Portfolio	Compartiment absorbant Schroder International Selection Fund – Global Multi-Asset Income
règlement des souscriptions et rachats	ouvrable précédant un jour de transaction afin de pouvoir être traités à la valeur liquidative par action correspondante dudit jour de transaction. Le délai de règlement des souscriptions et rachats est de quatre jours ouvrables suivant un jour de transaction.	transaction pour être exécutés le même jour. Le délai de règlement des souscriptions et rachats est de trois jours ouvrables suivant un jour de transaction.
Commission d'entrée	A1 : 2 % du montant total de souscription (soit 2,04081 % de la valeur liquidative par action) C : max. 1 % du montant total de souscription (soit 1,0101 % de la valeur liquidative par action) D : aucune commission	A1 : 4 % du montant total de souscription (soit 4,16667 % de la valeur liquidative par action) C : max. 1 % du montant total de souscription (soit 1,0101 % de la valeur liquidative par action) D : catégorie non émise

Commission de gestion par catégorie d'actions	A1 : 0,50 % par an C : 0,50 % par an D : 0,50 % par an	A1 : 1,25 % par an C : 0,75 % par an D : catégorie non émise
Commission de distribution par catégorie d'actions	A1 : 0,60 % par an C : 0,00 % par an D : 1,00 % par an	A1 : 0,50 % par an C : 0,00 % par an D : catégorie non émise
Charges courantes³ par catégorie d'actions		
A1 Capitalisation USD	1,77 %	2,09 %
A1 Distribution USD	1,77 %	2,09 %
C Capitalisation USD	1,17 %	0,99 %
D Capitalisation USD	2,17 %	Catégorie non émise
Codes ISIN des catégories d'actions concernées par la fusion		
A1 Capitalisation USD	LU0776410259	LU0757359525
A1 Distribution USD	LU0776410333	LU0757360028
C Capitalisation USD	LU0776410507	LU0757359871
D Capitalisation USD	LU0776410416	Catégorie non émise

La Fusion s'appliquera également à toutes les catégories d'actions supplémentaires lancées avant la Date effective.

³ Les pourcentages indiqués s'entendent sur une base annuelle et sont calculés en fonction de la valeur liquidative par action. Les CC comprennent, s'il y a lieu, la commission de distribution, la commission de services aux actionnaires, la commission de gestion et les autres charges d'administration, dont les frais d'administration de fonds et les frais de dépositaire et d'agent de transfert. Elles tiennent compte des commissions de gestion et des coûts d'administration des fonds de placement sous-jacents en portefeuille. Les CC s'entendent au 31 octobre 2013 pour le Compartiment absorbé. Les CC du Compartiment absorbant constituent une estimation post-fusion.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Global Multi-Asset Income

Un compartiment de la SICAV Schroder International Selection Fund

Action A1 de capitalisation libellée en USD (LU0757359525)

Ce compartiment est géré par Schroder Investment Management (Luxembourg) S.A., membre du Groupe Schroders.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement

Le fonds vise une croissance du capital et à assurer un revenu régulier.

Politique d'investissement

Au moins les deux tiers du fonds (hors liquidités) seront investis directement dans des actions et des obligations de sociétés du monde entier, des obligations et des devises d'États et d'agences gouvernementales du monde entier ou indirectement par le biais de fonds ou d'instruments dérivés. Parmi les obligations peuvent figurer des titres adossés à des actifs et des titres adossés à des hypothèques. Le fonds n'investira pas plus de 10 % dans des fonds.

Le fonds vise à générer un niveau durable de revenu. Il investit dans une vaste gamme d'actifs provenant du monde entier et vise à identifier des sources de revenu attrayantes tout en diversifiant le

risque. La répartition géographique et la répartition des catégories d'actifs peuvent varier en tant que de besoin.

Le fonds peut également détenir des liquidités. Les instruments dérivés peuvent être utilisés pour atteindre l'objectif d'investissement et réduire le risque ou optimiser la gestion du fonds.

Indicateur de référence

Cette catégorie d'actions n'est pas gérée par rapport à un indicateur de référence.

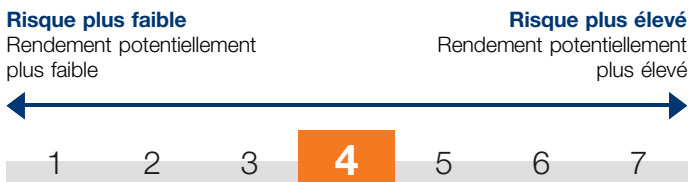
Fréquence des opérations de rachat

Vous pouvez demander le rachat de votre investissement. Le présent fonds fait l'objet de négociations quotidiennes.

Politique de distribution

Les revenus de cette catégorie d'actions sont capitalisés.

Profil de risque et de rendement



L'indicateur de risque et de rendement

La catégorie de risque se fonde sur le risque cible du fonds et il ne saurait être garanti que le fonds atteigne ce niveau.

La catégorie de risque du fonds n'est pas garantie ; elle peut évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

Le fonds est classé dans cette catégorie dans la mesure où il peut être exposé à des risques plus élevés en recherchant une meilleure performance et sa valeur liquidative peut augmenter ou baisser en conséquence.

Autres risques particuliers

Risque de crédit / ABS / MBS : les titres adossés à des actifs et à des créances hypothécaires peuvent ne pas recevoir l'intégralité des montants dus par les emprunteurs sous-jacents.

Risque de crédit / titres de créance : l'émetteur d'un titre peut ne pas être en mesure de servir les intérêts et de rembourser le capital à ses créanciers en temps voulu. Cette situation affectera la notation de crédit de ces titres.

Risque de crédit / 'non-investment grade' catégorie 'non investissement' : les titres 'non-investment grade' offriront généralement des rendements plus élevés que les titres à notation plus élevés mais présenteront un risque de défaut, de crédit et de marché plus important.

Techniques financières / rendement des instruments dérivés : rien ne garantit qu'un contrat dérivé financier générera le rendement prévu, même si les conditions du contrat sont totalement respectées.

Risque opérationnel / tiers : les activités du fonds dépendent de tiers dont la défaillance ou les pertes peuvent affecter la valorisation des investissements.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4,00 %
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2,09 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Les frais d'entrée et de sortie affichés correspondent à des maximums et dans certains cas, vous pouvez payer moins. Vous pouvez obtenir le montant effectif des frais d'entrée et de sortie auprès de votre conseiller financier.

Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation puisque le fonds a été récemment lancé et n'a pas encore d'exercice précédent à partir duquel calculer le montant des frais. Le rapport annuel du fonds sur chaque exercice inclura le montant exact détaillé des frais.

De plus amples informations sur les frais figurent à la Section 3 du prospectus du fonds.

Performances passées

Le fonds ne dispose pas encore de données sur une année civile complète pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées du fonds.

Le fonds a été lancé le 18 avril 2012.

Informations pratiques

Dépositaire : J. P. Morgan Bank Luxembourg S.A.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir des informations complémentaires concernant ce fonds, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel, tout éventuel rapport semestriel ultérieur et le dernier cours des actions auprès de la société de gestion du fonds sise 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg, Luxembourg et sur le site www.schroders.lu/kid. Ces documents sont disponibles gratuitement en allemand, en anglais, en bulgare, en français, en grec, en espagnol, en hongrois, en italien, en polonais et en portugais.

Législation fiscale : Le fonds est assujéti à l'impôt au Luxembourg, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle en tant qu'investisseur.

Responsabilité : La responsabilité de Schroder Investment Management (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient

trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Fonds à compartiments multiples : Ce fonds est un compartiment d'un fonds à compartiments multiples, dont le nom figure en haut du présent document. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour le fonds à compartiments multiples dans son ensemble. Pour protéger les investisseurs, l'actif et le passif de chaque compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales de ceux des autres compartiments.

Échanges : Sous conditions, vous pouvez demander d'échanger votre investissement contre une autre catégorie d'actions au sein de ce fonds ou d'un autre fonds Schroder. Veuillez vous reporter au prospectus pour de plus amples informations.

Glossaire : Vous pouvez trouver une explication de certains des termes utilisés dans le présent document sur le site www.schroders.lu/kid/glossary.